

## **Bourse de Montréal Inc. – Modifications à l'article 7204, Groupe XI - Appariements pour fins de marge de positions sur coupons détachés et/ou sur parties restantes de titres d'emprunt**

L'Autorité des marchés financiers a publié le projet de modifications à l'article 7204, Groupe XI concernant les appariements pour fins de marge de positions sur coupons détachés et/ou sur parties restantes de titres d'emprunt, déposé par Bourse de Montréal Inc. Ces modifications visent principalement à établir pour chaque appariement de position impliquant des coupons détachés et/ou des parties restantes de titres d'emprunt une marge prescrite en fonction de son risque respectif, de même qu'à rendre plus claire la formulation de l'ensemble du texte réglementaire de cette section de l'article 7204.

(Les textes ont été publiés dans la section 7.3.1 du Bulletin de l'Autorité des marchés financiers du 2008-05-09, Vol. 5, n° 18).

### **Commentaires**

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires peuvent en transmettre une copie, au plus tard le 9 juin 2008, à :

M<sup>e</sup> Anne-Marie Beaudoin  
Secrétaire de l'Autorité  
Autorité des marchés financiers  
800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
Télécopieur : 514.864.6381  
Courrier électronique : [consultation-en-cours@lautorite.qc.ca](mailto:consultation-en-cours@lautorite.qc.ca)

### **Information complémentaire**

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Normand Bergeron  
Analyste  
Direction de la supervision des OAR  
Autorité des marchés financiers  
Téléphone : 514. 395.0337, poste 4321  
Numéro sans frais : 1.877.525.0337, poste 4321  
Télécopieur : 514.873.7455  
Courrier électronique : [normand.bergeron@lautorite.qc.ca](mailto:normand.bergeron@lautorite.qc.ca)